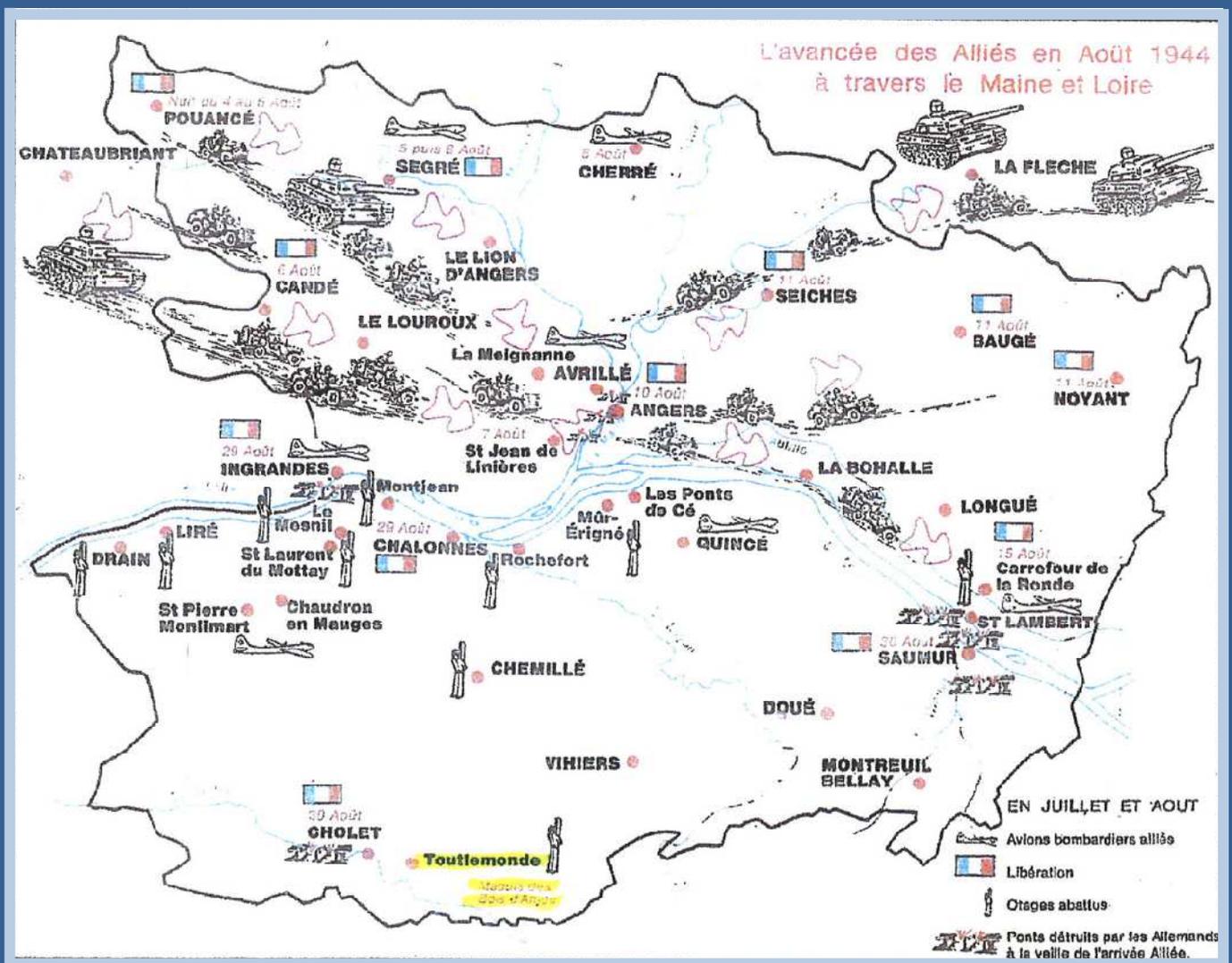


TOUTLEMONDE

70^{ème} anniversaire du 8 août 1944



❧ **Sommaire** ❧

Square
des 21 OTAGES
08.08.44

Préface – Jacques BOU page 3

Rappel condensé des évènements des 7 et 8 août 1944 à Toutlemonde page 4

Liste des prisonniers et otages page 7

Récit de Mme Etavard page 8

Origine des évènements : les Bois d'Anjou page 13

Les FFI, la Résistance : glossaire page 20

Un résistant de Toutlemonde : Maurice BESSON page 22

Un FFI de Toutlemonde : Louis DUCHON page 24

Documents d'époque page 26



❧ Préface ❧

Ce qui forme la conscience d'une collectivité, d'une société donnée, et qui contribue à la cohésion de celle-ci, c'est la mémoire collective.

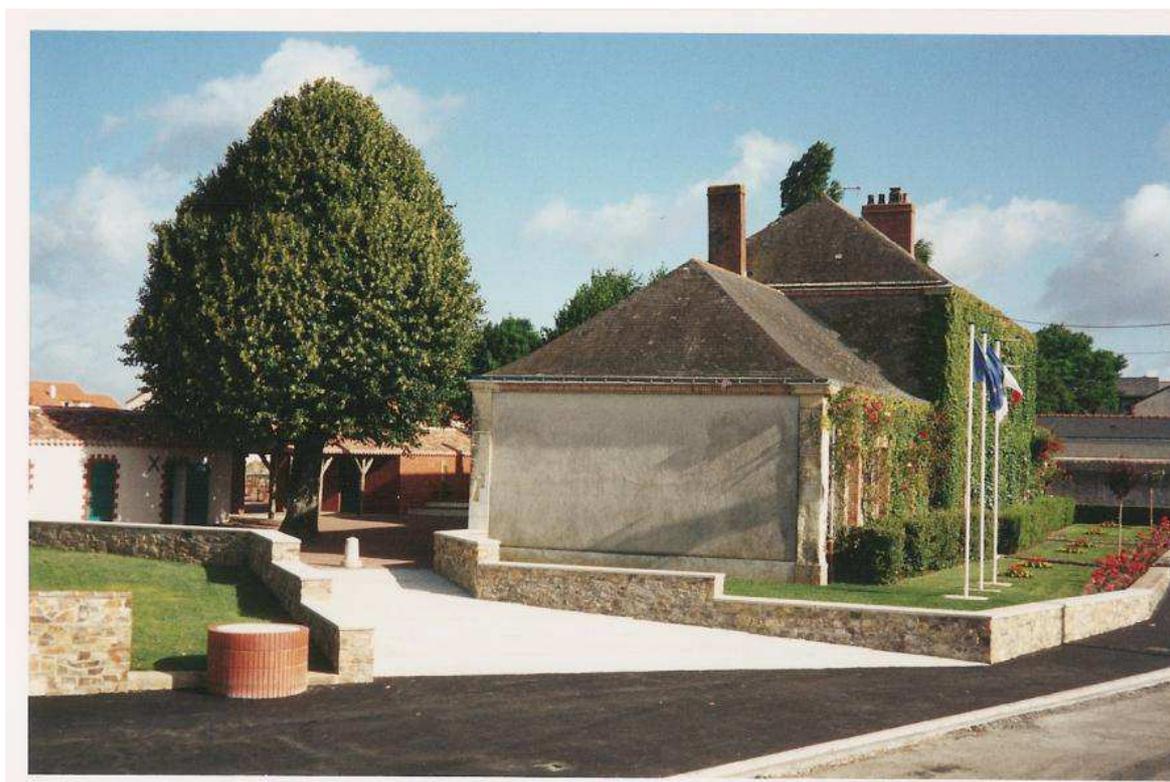
La mémoire collective est elle-même forgée, à travers le temps, par les soubresauts de l'histoire, aussi bien dans l'adversité que dans le bonheur. Ainsi en était-il des paisibles et joyeux rassemblements des tisserands mais aussi des événements des 7 et 8 août 1944 qui marquent encore les esprits par son caractère à la fois tragique, brutal et spectaculaire et que la collectivité s'évertue à mettre en exergue tous les dix ans.

Le 70^{ème} anniversaire des événements des 7 et 8 août 1944 va, certes, rappeler les détails des circonstances de l'arrestation des prisonniers, la mise sur le peloton d'exécution de 21 otages et leur libération in extremis par l'intervention providentielle de Mr ULM. Mais un éclairage sur le contexte de ces événements, l'avant et l'après, permet de les apprécier sous un angle différent et nouveau.

C'est l'entreprise qu'a diligentée Jean-Claude Perrain et la commission « histoire administrative » de Toutlemonde.

Bonne lecture !

Jacques BOU



❧ Rappel des évènements des 7 et 8 août 1944 à Toutlemonde ❧

Le compte rendu ci-joint du Courrier de l'Ouest des 11 et 12 novembre 1944, rédigé par Mr Grenouilloux, directeur du journal et prisonnier à Toutlemonde dans la nuit du 7 au 8 août 1944, relate précisément les évènements. Seul manquait le nom de celui qui était intervenu auprès des Allemands et qui avait œuvré à la libération des prisonniers.

La lettre, envoyée le 10 janvier 1945 par Mr M. ULM au Maire de Cholet qui l'a transmise à Mr Grenouilloux, a permis de connaître le nom du sauveteur de Toutlemonde : Maurice ULM, Alsacien interprète aux « Batignolles » à Cholet.

Les courriers, qui ont été échangés par la suite, ont précisé la situation locale, les intervenants et le résultat inespéré. Ces courriers sont consultables à partir de la page 26 : « Documents d'époque ».

Nota – Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier la fille de Mr Grenouilloux, Mme Annick Druffin, de nous avoir communiqué les archives de son père, qui constituent les seuls documents relatant cet évènement.

Le 10 juillet 1977, Maurice Ligot, Secrétaire d'Etat auprès du 1^{er} ministre et Maire de Cholet, remettait la Légion d'honneur à Mr Maurice ULM à la mairie de Toutlemonde.

Ce dernier écrivait sur le livre d'or : « Heureux de ce sauvetage – 8 août 1944 – M. ULM ».



L'odyssée des habitants de Tout-le-Monde

Les derniers jours de l'occupation nazie ont été marqués, dans le Choletais, par une série d'actes de violence. « Le Courrier de l'Ouest » a rapporté en son temps, dans toute sa triste et pénible relativité. Si la majorité de ces scènes furent seulement des cas isolés, la menace allemande qui frappa injustement la petite commune de Tout-le-Monde, aux portes de Cholet, mérita d'être connue, d'après l'un de ses assistants. Ce fut pour le Choletais la seule mesure collective que les Teutons prirent, et les bavardages ont commencé déjà à défigurer la chronologie des faits.

Pour en commémorer son souvenir, le 1^{er} octobre dernier, un ex-voto était solennellement béni à l'église, près de l'autel de la Vierge, patronne de la paroisse. Samedi prochain, 11 novembre, pour célébrer la victoire de 1918 et rappeler les tristes journées des 7 et 8 août qui passèrent les 66 Toutlemondais et Choletais arrêtés, une manifestation toute de camaraderie et de simplicité les réunira à nouveau fraternellement.

Le moment n'était donc pas meilleur que celui-ci pour rappeler les grandes lignes du « crime » de ces pauvres gens.

UNE SCÈNE DE CRUAUTE

Le 7 août, dans l'après-midi, près du carrefour de Chêne-Croix, à l'orée de la forêt de Vezins, une auto trop lourdement chargée d'armes tombait aux mains des Allemands qui se camouflaient dans toute cette région convertie.

Cette voiture venait de « la base » du Bois d'Anjou, commune de Sornioire, où les Résistants choletais recevaient du matériel parachuté. Elle aurait dû passer par Yzornay et Maulévrier, pour gagner Cholet, et l'on ne sait pas encore très exactement pourquoi elle alla « se perdre » près de Chanteloup-les-Bois.

Un seul de ses quatre occupants fut capturé par les Allemands. C'était notre ami le brave petit Michel Créac'h, né le 14 juillet 1922, à Carantec (Finistère), inspecteur de police stagiaire à Cholet.

Pour dépanner la voiture, un attelage de boeufs avait été demandé à la ferme de la Boulaye toute proche, et ce fut pendant les préliminaires de cette opération que Créac'h fut ceinturé et mis dans l'impossibilité de se défendre. Quand ils s'aperçurent de l'importance de la prise, les Allemands ne se connurent plus de fureur. Avec une violence inouïe et un raffinement de cruauté indignes de la part d'hommes prétendus civilisés, ils torturèrent, devant le fermier et sa famille, le jeune Créac'h. « Je suis Français, se borna-t-il à répondre éternellement ; de plus, je suis Breton, j'ai 22 ans ; vous ne saurez rien ». Pour scander leur interrogatoire qui dura toute la nuit, les Allemands jardèrent l'infortuné jeune homme de 51 coups de baïonnette. Ils purent simplement connaître de la façon la plus ironique qu'il était possible d'avoir, au début du supplice, que les armes de l'automobile venaient d'Angleterre et qu'elles étaient destinées à tout le monde.

Il est certain que Michel Créac'h, dont le courage et l'abnégation l'apparentent à nos grands héros, ne se douta jamais que ses sières réponses prêteraient à confusion près de ses bourreaux. En effet, à quelques kilomètres de là se trouvait le bourg de Tout-le-Monde. Il n'en fallut pas plus pour que, quelques heures après, vers 21 h. 15, commençât, dans cette paisible bourgade, une chasse à l'homme systématique.

JUSTICE ALLEMANDE

Les recherches à Tout-le-Monde déboulèrent aux alentours du bourg. Progressivement, elles se resserrèrent sur l'agglomération ; aucune suite n'était possible, du moins par les routes. Tous les hommes d'âge valide furent « ramassés ». Il en fut de même pour une douzaine de Choletais qui s'y trouvaient de passage. Parqués sur la place de la vieille église, au carrefour des routes de Nuailly et de Chanteloup-les-Bois, ces hommes attendirent jusqu'à 23 heures, qu'il fut décidé de leur sort. Un capitaine qui dirigeait la rafle s'entretenait — assez courtoisement, semblait-il — avec M. Yves de St-Seine, maire. Dans le groupe des prisonniers des ornés les plus contradictoires circulaient. Peu avant la nuit noire, l'officier signala à tous, en un français hésitant : « Vous allez passer la nuit aux écoles, vous serez interrogés demain. Ceux qui chercheront à fuir seront fusillés. »

Pour quelles raisons ces mesures et ces menaces étaient-elles prises, personne ne le savait. En silence, deux par deux, au commandement, une soixantaine d'hommes pénétrèrent dans l'une des salles de classe inoccupées de l'école publique. Des sentinelles armées de mitraillettes furent postées à toutes les issues et la longue nuit commença. Vers minuit, trois Allemands pénétrèrent dans la classe. A l'aide d'un sabir incompréhensible de presque tous, ils firent mettre leurs prisonniers sur trois rangs et à la lueur d'une lampe électrique de poche, ils les complétèrent. Il y avait 66 hommes. Après de longues explications, les trois qui semblaient le plus âgés furent renvoyés chez eux, ainsi que M. Maurice Besson, boulanger. Tant bien que mal, avec des « cadres » qui avaient servi de lits à des réfugiés en 1940 et qui se trouvaient dans la classe, les prisonniers s'organisèrent pour passer la nuit le mieux possible, à la lueur d'une bougie obligeamment donnée par M. V. de St-Seine, maire.

Vers 2 heures du matin, un coup frappé aux vitres d'une fenêtre par une sentinelle intima l'ordre de souffler la lumière, un avion rôdait.

LE COURRIER

DE L'OUEST

QUOTIDIEN REPUBLICAIN REGIONAL

11^e ANNÉE — N° 11

11^e ANNÉE — N° 11

11^e ANNÉE — N° 11

Publié tous les jours à 10 heures, sauf le dimanche et les jours fériés. Abonnement 10 francs par an. Vente au numéro 0,25 franc.

A 6 heures sonnantes au moment où les femmes du bœrg purent circuler dans les rues, deux d'entre elles : Mmes Devanne de Cholet et G. Parenteau, furent admises par les sentinelles à s'approcher de l'une des fenêtres de la classe. Et alors commença un invraisemblable va et vient. De partout des victuilles les plus variées furent apportées aux prisonniers ; du tabac, des cigarettes, du café chaud et arrosé fut donné, du vin fut distribué, des boissons variées. Ce fut pour la soixantaine d'hommes un moment d'honnoreux détente. L'optimisme revenant avec l'apaisement et l'appétit, des cartes furent demandées et des parties serrées furent entreprises. Trois hommes qui se rendaient à des travaux de battage sont incarcérés avec les autres.

9 heures : Un groupe "officiers s'approche. Les sentinelles" qui furent « bons enfants » dans l'ensemble font des signaux caractéristiques de cacher toutes les bouteilles et les cartes révélatrices. Ordre parfait chez les hommes qui avaient observé une relative abstinence afin d'être calmes à l'interrogatoire.

9 h. 15 : Un officier et deux sous-officiers entrent dans la classe. L'un d'eux désigne après une lente et profonde observation de tous des jeunes gens : les frères Joseph, Pierre et Maurice Loiseau, de Bordage de la Progerie et les frères Louis et Joseph Pasquereau, de la Brosse de Maulévrier. La veille au soir, sur les routes, ils avaient cherché à fuir, sans réfléchir à la conséquence de leurs actes.

9 h. 30 : M. Yves de Saint-Seine maire, qui fit pour tous ses administrés et les Choletais enfermés ces prodiges de générosité, de spontanéité et aussi de sacrifice, est prié de prendre place sur un banc, sous le préau, au fond de la cour. Jus qu'à présent il avait été laissé en liberté. Les Allemands viennent de lui annoncer que dans une demi-heure il sera fusillé s'il ne dit pas quels sont les destinataires des armes saisies à la Boulaye. Une sentinelle armée est placée près de lui. Par signes, demande à ses camarades d'infortunés qui le voient de la classe, à lui passer à boire. Un homme se propose, M. Alcide Laure, mécanicien en cycles au bourg. Les sentinelles s'y opposent. Néanmoins, une bouteille de limonade lui est passée par l'un des enfants de M. J. Chantrenne, qui est pris de son côté comme otage parce qu'il demeure à l'école et que partant de ce principe, il est l'instituteur. Il est normal qu'en semblable cas, d'après les tortionnaires que l'instituteur soit désigné comme fusillé. Dans la salle de classe où chacun de livre à de sombres réflexions, un Allemand vint demander M. Robert Judas, domestique de ferme qui lui aussi chercha la veille à se sauver.

9 h. 40 : M. Maurice Loiseau et M. Lespoix, de la S.F.R. de Cholet sont placés à deux mètres les uns des autres sur le même banc que M. Y. de St-Seine. Défense leur est faite de communiquer entre eux. Une sentinelle est respectivement placée orés de chacun d'eux.

9 h. 45 : Agitation du côté des officiers allemands qui sidèrent dans le logement de l'instituteur qu'ils vobrent d'ailleurs. Un sous-officier entre prévenir les prisonniers de sortir dans la cour de l'école. Ils sont invités par un autre à se mettre en lignes sur deux rangs et devant le groupe de ses chefs, ils somment deux Toutlemondais à sortir. Sur l'intervention des officiers, le sergent fier de montrer qu'il sait parler français se met à compter : « Un, deux, trois, quatre, cinq, six : sortez ! » Douze hommes sont ainsi priés de se mettre à l'écart de leurs camarades. Ce furent : M. l'abbé Drillault, curé de la paroisse ; MM. Joseph Meunier, maçon, 15 ans. Firmin Oger, charron, père de 10 enfants vivants (son fils Joseph, âgé de 15 ans avait été désigné au fatidique décompte, mais un officier de manda son père.) MM. Jean Breuil, Baumier, René Morange, tous trois de la S.F.R. de Cholet. Michel Bragnagne, instituteur en Haute-Vienne se trouvant en vacances à Toutlemonde ; Rigandean Jean fils, cultivateur au Pied du Four ; Biotteau Victor, bourellier ; Dupas René, de Cholet ; Dupont Joseph, du Pont Ayraut et Marcel L'oulencau, de La ferme de St-Michel et dont l'épouse était mère d'un bébé depuis deux jours.

Avec MM. Y. de St-Seine, J. Chantrenne, Maurice, Pierre et Joseph Loiseau, Lespoix, les frères Loiseau et Judas, 21 otages venaient d'être désignés sans qu'ils ne sachent trop pourquoi puisque les Allemands s'obstinaient à leur demander les destinataires des armes, tandis que ne sonno, dans le bourg autrefois si paisible ne savait ce qui s'était passé à la Boulaye. La conclusion germanique à la suite des rares paroles ou martyr que fut Michel Croac'h était lourde de conséquences. A tous, il leur fut donné ensuite deux heures de réflexion avant d'être exécutés.

Dans la cour réservée aux garçons, dix-huit d'entre-eux furent installés à deux mètres les uns des autres face au mur, mains derrière le dos.

Quant aux rescapés, ils furent enfermés à nouveau dans leur salle de classe.

11 h. 10 : Un sous-officier vient demander à ces derniers de ressortir un à un de la classe pour lire les papiers d'identité respectifs.

11 h. 20 : Arrivée d'une voiture de la Feld-gendarmerie installée à Cholet.

11 h. 45 : Deux sous-officiers pénètrent dans la classe : « Vous pouvez rentrer chez vous » dirent-ils. Est-il utile de dire la joie générale, car les otages eux aussi libérés et tous ne savent pas pourquoi, comme chacun d'eux ne sut pour quelles raisons ils eurent à passer des instants dont on ne peut décrire l'angoisse et l'inquiétude.

A quelle intervention tous doivent ils d'être encore en vie, personne ne le sait ; il ne fut fait que des présomptions à ce sujet, mais quoiqu'il en soit, cette journée est restée à jamais mémorable pour les Toutlemondais.

↻ Liste des otages et prisonniers ↻

Les otages et prisonniers furent retenus dans la classe de l'école, aujourd'hui grande salle de la mairie. Ils furent libérés grâce à l'intervention de Monsieur Maurice ULM.

Les 21 otages :

Monsieur de SAINT SEINE Yves,
(Maire de Toutlemonde)
Monsieur le curé DRILLEAU Paul
Monsieur AUGER Firmin
Monsieur BEAUMIER Lucien
Monsieur BIOTTEAU Victor
Monsieur BRETAGNE Michel
Monsieur BREUIL Jean
Monsieur CHANTRAINE Jules
Monsieur DUPAS René
Monsieur DUPONT Joseph

Monsieur FONTENEAU Marcel
Monsieur JUDAS Robert
Monsieur LESPOIS
Monsieur LOISEAU Joseph
Monsieur LOISEAU Maurice
Monsieur LOISEAU Pierre
Monsieur MEUNIER Joseph
Monsieur MORANGE René
Monsieur PAQUEREAU Joseph
Monsieur PAQUEREAU Louis
Monsieur RIGAUDEAU Jean

Les prisonniers :

Monsieur ALBERT Georges
Monsieur AUGER Joseph
Monsieur BELOUARD Francis
Monsieur BESSON Maurice
Monsieur BORDE Pierre
Monsieur BRAULT Joseph
Monsieur BUFFARD Joseph
Monsieur DEVANNE Henri
Monsieur DEVANNE René
Monsieur DUPONT Constant
Monsieur DUPONT Maurice
Monsieur DUPONT Paul
Monsieur GERMAIN Adrien
Monsieur GRENOUILLOUX André
Monsieur GOURDON André
Monsieur GOURDON Pierre
Monsieur GOURDON Victor
Monsieur HERAULT Marcel
Monsieur HERICHET François

Monsieur JANIÈRE Marcel
Monsieur LAURE Alcime
Monsieur LESOURD André
Monsieur LOISEAU Gérard
Monsieur LOISEAU Louis
Monsieur MARTIN
Monsieur OUVRARD Henri
Monsieur PARENTEAU Jean
Monsieur PASQUIER Auguste
Monsieur PASQUIER Georges
Monsieur PRAUD
Monsieur RICHOU Aimé
Monsieur ROBIN Marcel
Monsieur SICHET Léon
Monsieur TOUZE Maurice
Monsieur VERGNEAU Pierre
Monsieur VILLENEUVE Ernest
Monsieur VILLENEUVE Gérard
Monsieur VION Jean

Cette liste a été réalisée à partir de souvenirs. N'ayant pas d'archives en mairie sur l'identité des personnes concernées, vous voudrez bien excuser les oublis éventuels.

Au total ici, 59 otages et prisonniers sur les 66 dénombrés le 7 août 1944.

❧ Mme ETAVARD ❧

Née en 1921, Lucienne Prou (Mme Etavard) était institutrice à l'école publique de Toutlemonde où elle logeait en 1944.

Dans la nuit du 7 au 8 août 1944, elle a été un témoin de premier rang.

C'est son récit, qu'elle nous a fait parvenir dans un courrier du 19 février 2014, de Sainte-Hermine où elle vit :

« Rien ne laissait présager l'orage du 8 août. Le bourg était surpeuplé, les gens, ceux qui le pouvaient, étaient venus se réfugier craignant les bombardements. Pour mon compte, j'avais, à l'étage, la femme d'un gendarme de Cholet et ses deux enfants. Il aurait été indécent de ma part d'occuper seule ce logement, je l'avais bien compris, alors que l'on s'entassait dans toutes les maisons. Il y avait beaucoup d'enfants qui jouaient dans la rue, même jusque dans la cour de l'école d'où je devais les chasser, ne voulant pas être responsable de leurs bêtises. Comme il y avait très peu de voitures et celles-ci n'étaient pas rapides, ils ne craignaient rien dans la rue, c'est certain, d'autant plus que cet été-là a été beau et que les gens se passaient les quelques rares nouvelles qu'on essayait de capter comme on pouvait, par ceux qui travaillaient à la « Radio » à Cholet, faute de mieux, et le téléphone arabe était là aussi ; cela a toujours existé.

Mais enfin, tout était calme et on se sentait presque préservé de tout... Comme quoi... 8 août 1944... Journée paisible, rien ne laisse présager la nuit spéciale qui va arriver. Ma « locataire » si je peux dire ainsi, qui logeait à l'étage avec ses deux enfants, ayant fui la caserne de Cholet où son mari était gendarme, par crainte des bombardements et moi, en attendant d'aller nous coucher, nous bavardions tranquillement dehors devant la cuisine. Il y a bien une sorte de bruit de fond venant du bourg, mais nous n'y prenons pas garde.

Puis soudain, de gros éclats de rire chez Mademoiselle Marthe (Formon), bizarre à cette heure-là, étant donné qu'elle est seule, nous sommes intrigués... pas pour longtemps : deux soldats allemands débouchent au coin de ma classe par la grande grille, et en même temps, deux autres par la porte d'entrée du côté de la route. Tous entrent dans la maison et la fouillent ; vite fait bien sûr et s'en vont « ouf ». Hélas, de l'autre côté, d'autres soldats arrivent, et derrière, les hommes qu'ils avaient ramassés dans le bourg et les champs, et qu'ils font entrer dans la classe... un cauchemar commence et durera jusqu'au lendemain.

Une chance que les nuits sont courtes en été. On est mieux quand on voit, on espère voir ce qui se passe. Nous avons passé la nuit tous les quatre à l'étage ; des bruits de voix tout le temps, et « pipi »... j'espère que les Allemands savaient ce que cela voulait dire. Pas dormi bien sûr. Ma locataire inquiète pour elle et son mari. Elle avait peur qu'il se fasse prendre en rentrant de Cholet, mais il avait été averti avant par je ne sais qui.

C'est le matin : on regarde par la porte des volets clos, ça circule. Les Allemands vont chercher, un par un, les hommes et les ramènent dans ma classe, sans doute pour les interroger. Il y a du monde au rez-de-chaussée chez moi, pas envie de descendre, et pourtant il faut de l'eau, faire à manger et la toilette, au moins du bébé. Ma locataire ne lâche pas ses enfants. Je ne suis pas courageuse, et pourtant, je descends pour prendre de l'eau à la pompe dans la cour. Pas d'autre solution. Un soldat m'arrête à la porte de la cuisine et, par gestes, mon seau à la main, je lui montre ce que je veux. D'accord, il m'accompagne avec son arme dans le dos, doigt sur les lèvres au départ. J'ai compris. La pompe se vidait et il fallait l'amorcer avec un peu d'eau pour en puiser ensuite. J'y suis parvenu et je suis revenue, bien soulagée. Aussitôt, derrière moi, des soldats se sont précipités pour boire ; ils n'avaient pas, avant moi, réussi à tirer de l'eau.

Vu Monsieur Yves, assis sur un petit banc, sous le préau côté cour, la tête dans ses mains : l'Abbé Drilleau qui marchait et Joseph Meunier (15 ou 16 ans ?) qui pleurait près de la porte du jardin, la tête appuyée le long du mur, entre ses mains, ainsi que le font les enfants en jouant au loup !... C'est tout, rien ne transperçait. La situation s'éternisait.

Puis il y a eu du mouvement, les hommes ont été alignés et comptés : 1,2, etc. et de temps en temps un d'entre eux, sort du rang et rangé les uns à côté des autres. L'Abbé a commencé la prière. Ma locataire, occupée par ses enfants, ne s'en est pas rendu compte et, pourquoi lui dire ? J'attendais la fusillade... rien.

« Il faut du pain », le boulanger était retourné chez lui pour faire le pain. Bien sûr, c'était à moi d'aller chercher le pain, toujours à cause des enfants, et je n'étais pas fâchée, au fond, de sortir dans le bourg, je l'avoue. Les soldats m'ont laissé passer, côté route bien sûr.

Dans le bourg, les femmes, toutes dehors dans la rue, m'ont encerclée. Je ne savais rien ; pas question de parler de la prière de l'abbé et pas de fusillade. Je prends mon pain... il fallait revenir sur place, pas le choix.

Arrivée devant l'église, le miracle s'est produit : les hommes, libérés, ont déboulé au coin de la rue. En tête, un grand monsieur dont je ne sais plus le nom. Il était de Cholet, je crois, les bras au ciel et derrière toute la troupe et l'abbé. Un miracle, un vrai miracle.

A la mairie, toutes les portes ouvertes. Monsieur Yves en conversation avec un officier allemand (en quelle langue ?). Toujours est-il qu'il prit de mon côté en montrant le logement bouleversé et qu'il réussit à me faire rapporter de l'argent français et quelques bibelots chapardés, sauf un joli foulard rouge à dessins cachemire, peut-être est-il allé jusqu'en Allemagne comme trophée de guerre pour une jeune « Fräulein ».

Pendant plusieurs heures, je suis restée sans bouger... Ma locataire s'est occupée de moi. Ensuite j'ai tout remis en place, repris les cours de mes occupations, mais le soir je ne restais pas à la maison, j'allais dormir chez Yvette (Duchon). Puis j'ai réussi à partir chez mes parents pour le reste des vacances.

Avant cela, les Allemands sont repassés par Toutlemonde à bord d'une autochenille et ont raflé (c'est exactement le terme) les vélos qu'ils ont pu retrouver dont le mien qui était en réparation chez Alcime Laure ! Comme par hasard, et celui du petit Brunet, de Cholet, qui emmenait tranquillement au pré les vaches de son grand-père Meunier, le maçon... petit épisode quelque peu tragi-comique.

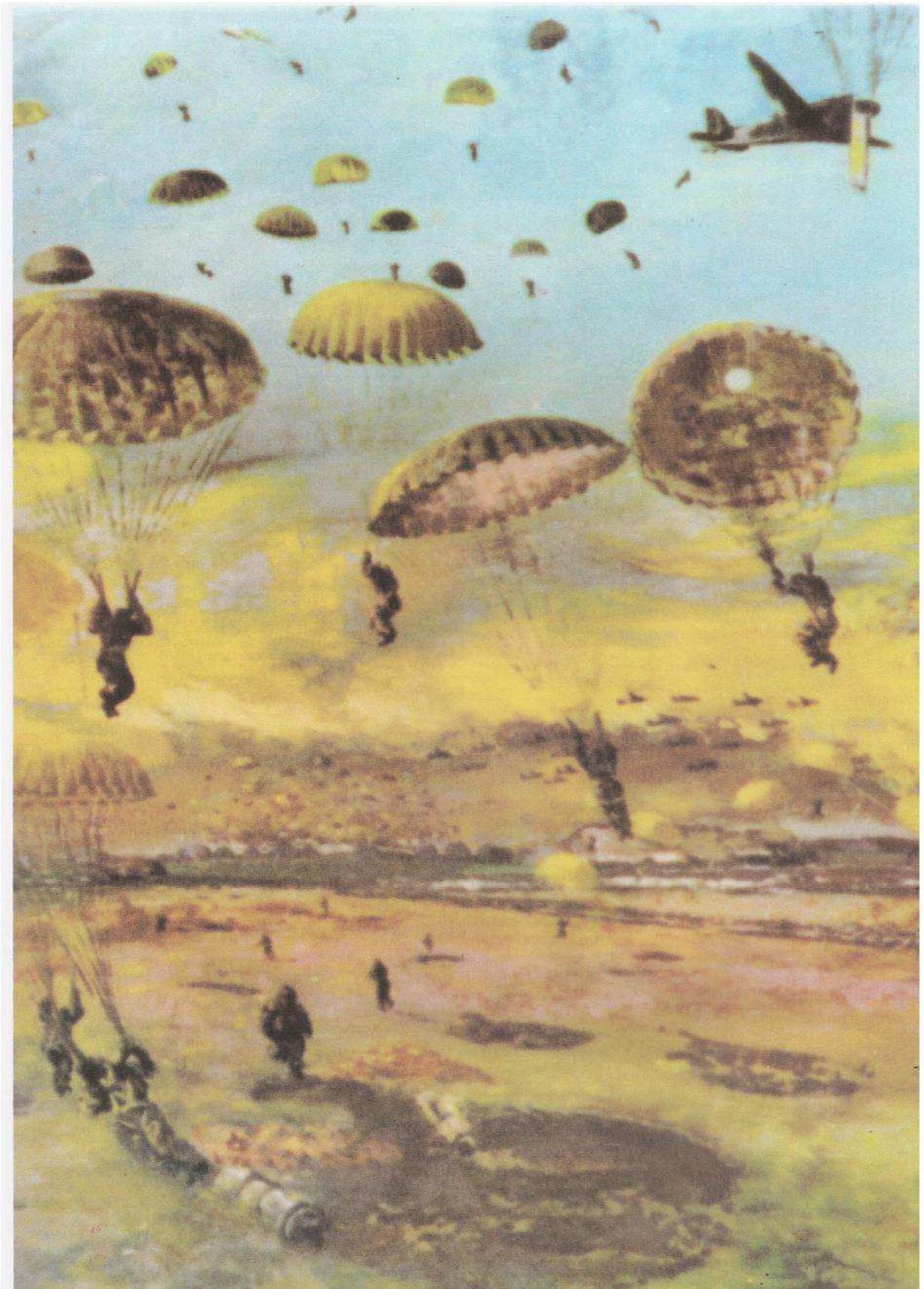
Enfin tout s'est terminé ainsi pour moi. Et en ce qui concerne les circonstances et les causes de cette tragédie qui s'est achevée au mieux, je l'ai appris beaucoup plus tard, par ce qui a été raconté de diverses sources... sans doute aussi de diverses façons sans que j'en croie les uns et les autres et que je n'ai rien vérifié. Pour mon compte, cela est limité à ce que je viens de dire.

Lucienne Etavard

J'ai fait un oubli, je suppose que les soldats avaient faim, donc tout le peu d'épicerie que j'avais ainsi que les restes de pain avaient disparu. Je remercie ici sœur Madeleine qui dirigeait l'école privée et qui m'a apporté du ravitaillement notamment du sucre. Il faut dire que toutes les denrées n'étaient achetées qu'avec des tickets délivrés par les mairies. Donc on ne pouvait pas se les procurer librement. »



Le logement de Mme Etavard à Toutlemonde, et à gauche, sa classe, où les prisonniers ont été interrogés, dans la nuit du 7 au 8 août 1944.



ZONES D' ACTIONS



- 1 – Parachutage de l'avant-garde
- 2 – Base des Paras de « Bois d'Anjou »
- 3 – La Boulaye
- 4 – Lieu de repli des Paras

↻ Le Bois d'Anjou ↻

Extrait du récit de l'Aspirant d'Azermont

Le lâcher de parachutistes dans les « Bois d'Anjou » s'est effectué en deux phases. Une première, avant-garde d'une dizaine d'hommes, a lieu le 18 juillet 1944. Le groupe était commandé par le lieutenant Boutillon et l'aspirant d'Azermont. Le deuxième groupe, plus important, saute sur le site le 22 juillet 1944, sous les ordres du capitaine Fournier.

Récit de l'Aspirant d'Azermont :

Le parachutage a lieu le 18 juillet 1944. Les paras qui devaient sauter dans les « Bois d'Anjou », ont été largués par erreur au nord de Chemillé, soit à plus de 30 km du lieu d'atterrissage.

A terre, il manque le lieutenant Boutillon. Les autres découvrent des toits et deux paysans dans un pré qu'ils rejoignent pour se faire indiquer l'endroit, qu'ils ne retrouvent pas sur leurs cartes.

A la tombée du jour, ils partent à travers champs, vers leur destination, mais après deux heures de marche, ils n'ont parcouru que 5 à 6 km, dans ce milieu difficile de haies et de barbelés. Ils passent la nuit dans un bosquet et au petit jour, trois paysans viennent vers eux, dont un rencontré la veille. Après discussion, le plus jeune accepte de les conduire au « Bois d'Anjou ». Mais avant de partir, les paysans demandent aux paras où ils ont caché leurs parachutes en soie, qu'ils souhaitent récupérer pour leurs femmes et décident du départ pour le soir.

Avant de partir, les paysans rencontrés reviennent retrouver les paras et leur apportent à manger et à boire. Ils les informent que le lieutenant Boutillon s'est cassé la jambe en sautant et qu'il a été recueilli dans une ferme, près de Chemillé.

Compte tenu de ces circonstances, l'Aspirant d'Azermont prend le commandement du groupe et entre en contact avec le Capitaine Fournier à Londres, pour lui rendre compte de la situation. De leur position, les paras ont aperçu un train allemand en gare de Chemillé. Leur information a été prise en compte par Londres, qui envoie les avions de la RAF, approximativement une heure et demi plus tard, bombarder la gare de Chemillé.

A la nuit tombée, le groupe et son guide partent pour les Bois d'Anjou distants d'environ 35 km, où ils arriveront dans la matinée du 20 juillet 1944. Ils installent leur base à couvert et repèrent une prairie qui pourrait faire une zone de saut. Puis ils communiquent leur position à Londres, en indiquant qu'ils sont prêts à recevoir le reste de la compagnie.

Le capitaine Fournier et ses hommes doivent sauter vers 23h la nuit du 22 juillet 1944, qui sera éclairée. A l'heure dite, deux Stirling larguent les

paras en deux vagues, qui sont récupérés au sol, sans casse, par leurs camarades.

Le lieutenant Boutillon, blessé, rejoint son groupe, et est hébergé dans la maison de Mr Gourdon, qui lui permet de se mettre en contact avec la Résistance de Cholet et d'organiser le ravitaillement à la ferme du « père Baufreton ».

Début août, Boutillon revient à la base avec deux civils, dont l'un serait responsable des réseaux clandestins de Cholet. Ce dernier dit disposer de 1500 hommes, mais manque d'armes et indique que les Américains seraient sur la Loire. Ce dernier renseignement semble surprendre les paras qui envoient un message à Londres pour information avant de parachuter les armes demandées par les résistants. Les Anglais demandent des éclaircissements, compte tenu du peu de fiabilité des informations données par les Résistants et du « grabuge » que va faire dans la région un tel parachutage.

Après argumentation donnée par le lieutenant Boutillon, le commandement allié annonce un parachutage important dans la nuit du 5 au 6 août. Compte tenu qu'il ne reste qu'une dizaine de paras à la base, les autres étant partis en mission vers Saint-Maixent, Fontenay-le-Comte et la Roche-sur-Yon, les paras ont besoin de bras pour dégager la masse du container qui va tomber du ciel. Le Commandant des FFI de Cholet annonce pouvoir fournir l'effectif nécessaire, soit une vingtaine d'hommes, réclamés par les paras.

Dans la nuit du 5 au 6 août, quatre Stirling larguent leurs conteneurs. Ils n'ont pas touché terre que des cris joyeux se font entendre à l'extrémité de la zone de dropage. Les femmes qui ont voulu accompagner leurs époux se jettent sur les parachutes en soie. Les hommes récupèrent les cylindres et transportent le chargement à l'abri des couverts. Il a fallu le restant de la nuit et la journée du 6 août pour mettre à l'abri : 500 mitraillettes « Sten », 200 fusils, 13 fusils-mitrailleurs « Bren », 10 mortiers de 2 pouces et 3 pouces, et toutes les munitions correspondant à ces armes, plus 1500 grenades à main, 800l d'essence en jerricanes et 14 vélos « parachutistes » pliables. Lorsque la nuit tombe, toutes les traces de parachutage sont effacées.

Après une nuit sans incident, la journée du 7 août s'écoule normalement, par contre vers 17h, une camionnette à gazogène « asthmatique » vient s'arrêter sur le chemin, à cinquante pas de la base. Les paras interceptent trois jeunes FFI de Cholet, envoyés par leur commandant, pour prendre et ramener des armes et des munitions.

Nous jugions déjà dangereusement les allées et venues, trop fréquentes autour de notre base, et c'est avec rogne que nous accueillons ces jeunes gens à bord de leur « tombereau » pétaradant, qui laisse des traces sur le chemin. Ces FFI répondent que les Boches n'y voient que du feu. A

Cholet, ce sont tous des mecs de l'intendance et des bureaucrates, qui ne sortent jamais de leurs cantonnements.

A Cholet peut-être, mais ceux qui forment les équipages de char et qui occupent les camions qui circulent dans les environs, n'ont sûrement pas des gueules de gratte-papiers.

Puisque vous êtes là, on va charger votre carriole, où l'on entasse 200 « Stens », 10 caisses de munitions et de grenades. Trois mitraillettes, soigneusement nettoyées et montées, ont été remises aux FFI avec cinq chargeurs pour chacun.

Nous nous inquiétons de leurs notions sur l'emploi de cet armement. Ils protestent de leur savoir-faire et grimpent à l'intérieur du véhicule. Nous leur demandons ce qu'ils veulent faire ? Nous partons. Il n'en est pas question. Vous partirez plus tard, lorsque la nuit sera tombée. Peine perdue, les jeunes FFI n'ont pas l'intention de nous écouter. Ils nous répondent qu'ils connaissent bien la région et qu'ils savent ce qu'ils ont à faire. Le conducteur met en marche et le lourd véhicule s'engage en cahotant, dans les ornières du chemin.

Il est environ quatre heures du matin, le 8 août 1944, lorsque la sentinelle nous amène un civil, le visage griffé par les ronces. Nous reconnaissons immédiatement l'un des convoyeurs de la camionnette. Le malheureux semble épuisé et en proie à une émotion intense. Ses vêtements sont déchirés et couverts de terre. Alors ! Vous vous êtes faits « baiser ». Le jeune FFI est trop désespéré pour répondre. Il hoche tristement la tête.

Nous appelons Londres en urgence et nous plaçons des charges avec allumeurs électriques sur tout le dépôt, puis nous nous mettons en position autour de la base. Le télégramme pour Londres rend compte de l'attaque éventuelle de la base et demande en conséquence l'interdiction formelle, jusqu'à nouvel ordre, du retour vers elle, des éléments partis en opérations. Nos appareils sont immédiatement démontés, les antennes pliées et le tout emballé dans des sacs.

En fin de matinée, le dispositif est en place. Nous sommes prêts à évacuer les lieux à la première alerte. Nous restons à quatorze, dix parachutistes et quatre hommes de la Résistance qui obéissent aux ordres d'un « lieutenant » FFI (un gendarme).

Après s'être réconforté, le jeune FFI rescapé déclare se nommer Ferrari. Il ignore le sort de ses deux compagnons de la veille, si ce n'est qu'il a vu son chef, Michel Créac'h, appréhendé par les Allemands et Vacquier fuir à travers bois. Puis il raconte, qu'après avoir quitté la base, la lourde camionnette s'était engagée sur des petits chemins de travers. Arrivée à proximité d'un carrefour, Créac'h avait stoppé et détaché le troisième homme, Vacquier en éclaireur. Il y avait des Boches arrêtés sur la route et notre ami nous a fait signe de faire demi-tour. Malheureusement le chemin

était trop étroit pour faire la manœuvre. Créac'h a fait marche arrière jusqu'à l'embranchement d'un autre chemin de terre, près de la ferme de la Boulaye. Et puis là, une roue arrière a dérapée dans la boue et la voiture est tombée dans le fossé. Même avec les deux bœufs que le fermier nous a prêtés, on n'a pu dégager la voiture. L'éclaireur est allé demander les deux chevaux à un paysan qui labourait un champ voisin. Je suis resté seul avec Créac'h, jusqu'au moment où l'on a vu arriver un véhicule avec deux Feld-gendarmes. Vacquier et moi nous avons eu le temps de nous sauver séparément, mais pas Créac'h qui était resté dans la camionnette. Je me suis caché dans la forêt de Vezins et je suis passé ensuite à la ferme de Blin, chez Mr Audouy, qui m'a donné d'autres vêtements avant d'aller me reposer chez le curé Thomas. Ce matin, je ne savais pas où aller, alors je suis revenu ici.

Vous avez bien fait, vous pouvez rester avec nous si vous le désirez. Malgré l'imprudence des résistants, nous ne pouvons qu'être reconnaissants à Mr Ferrari d'être revenu nous prévenir. Ce dernier rejoint l'équipe de FFI présente à la base, dont le chef très inquiet décide de nous quitter. Le petit groupe armé de mitraillettes et de grenades s'enfonce et disparaît dans les taillis.

Vers midi, un para en surveillance aperçoit sur les routes des environs, des files de camions bourrés de troupes. Les autres guetteurs se replient rapidement. Dans l'après-midi, les paras sont accrochés par des Boches dans le bois et sur les chemins alentour. Il semble que la progression ennemie s'effectue d'est en ouest à travers le Bois d'Anjou. Elle va nous pousser vers la plaine qui s'étend au-delà du chemin qui longe la base. Si nous sommes dans l'obligation de combattre, autant le faire au cœur des taillis sous futaies, qui constituent un maquis épais qui pourrait nous permettre d'échapper à la vue des patrouilles allemandes.

Nous nous sommes mis d'accord pour nous retrouver dans une ferme isolée, qui se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Vihiers.

A la tombée de la nuit, ayant laissé un homme sur place pour faire sauter la base après notre départ, nous nous enfonçons dans la forêt, chargés comme des mulets. Soudain, la fusillade éclate, dense et brutale. Les gerbes de traçantes trouent le ciel crépusculaire de leurs longues traînées multicolores. Au vacarme épouvantable produit par les armes de toute nature, viennent se mêler dans l'obscurité les hurlements des gradés allemands et les appels inquiets des hommes perdus dans les taillis. Puis nous entendons le fracas d'une énorme explosion, c'est la base qui vient de sauter. En regardant le ciel, nous nous apercevons que les trajectoires des balles traçantes se croisent. C'est que les tireurs se prennent mutuellement pour des adversaires. Nous arrêtons de tirer, pour éviter d'être repérés et dans l'obscurité des buissons, nous nous frayons un chemin en rampant. Les hommes se traînent en tirant de lourds fardeaux. Mètre après mètre, nous nous faufile sous les branches basses et nous atteignons la lisière de la clairière, où nous nous regroupons dans un énorme taillis, l'effectif au complet. Nous entendons encore quelques explosions et détonations dans le

lointain. Puis le calme et le silence reviennent peu à peu autour de notre emplacement.

Nous sommes trop exténués pour continuer notre marche. Par prudence, nous décidons de rester sur place et d'attendre le jour pour faire le point sur la situation.

Nous sommes près d'une route d'où s'élèvent des braillements « teutons » mêlés aux vrombissements des moteurs de camions qui démarrent. Blottis les uns contre les autres, nous écoutons décroître le bruit des véhicules qui remontent vers le nord. Ne sachant s'il y a d'autres troupes dans les environs, nous attendons sagement sur place une journée et une nuit, en espérant nous faire oublier.

Ce n'est qu'à l'aube du 10 août 1944 que nous franchissons la route sur laquelle se trouvaient les véhicules ennemis. Abandonnant la forêt, nous nous faufileons le long des haies en direction de la ferme isolée de Monteil au sud de Vihiers. Après cinq heures de marche prudente, nous atteignons enfin notre objectif.

Nous prenons un court repos dans la grange à foin mise à notre disposition par le fermier, puis nous prenons contact avec Londres pour donner notre position et réclamer un parachutage de munitions et d'effets d'habillement. La nuit suivante, un avion nous largue une dizaine de containers. Les parachutes sont alors récupérés par la fermière pour faire des chemises à sa famille.

Le lendemain, le para qui était resté au Bois d'Anjou pour faire sauter la base, arrive à son tour, sain et sauf. Le capitaine Fournier nous communique l'emplacement d'une nouvelle base, qu'il se propose d'établir dans la ferme des Baudes, dite des Deux Chênes, située entre Bressuire et Amailloux dans les Deux-Sèvres. Le domaine fait parti du patrimoine du Comte de Lagallarde, lequel s'est engagé avec son jeune frère dans notre groupe.

Du combat des Bois d'Anjou, nous ne connaissons l'épilogue que plus tard. L'opération a été menée par 1500 SS, qui montaient vers le front de Normandie. Ils nous ont sérieusement aidés en s'entre-tuant dans l'obscurité des sous-bois. A l'aube du 9 août, ils dénombreaient 87 morts et 152 blessés dans leurs rangs. Ces chiffres ont été fournis par un rapport officiel du commandant allemand, qui conclut « en égard aux forces considérables auxquelles les soldats allemands se sont heurtés ». Le Général commandant les SS a décerné une distinction à plusieurs combattants.

Nous apprendrons, malheureusement, la mort atroce de deux des jeunes FFI qui étaient venus à la base le 7 août.

Michel Créac'h, pris dans la camionnette, fut torturé une nuit durant. Ce ne fut qu'au petit matin du 8 août qu'une rafale de mitraillette mit fin à son martyr, dans la ferme de la Boulaye à Chanteloup-les-Bois.

Le petit groupe de FFI, auquel s'était joint Ferrari, avait quitté la base avant nous, mais fut accroché dans les bois. Dès le début de l'engagement, Ferrari fut sérieusement blessé d'une balle dans la jambe. Ne pouvant se déplacer, il fut capturé et traîné au pied du calvaire de l'Hardonnerie. Il y resta de longues heures sans soins et sans nourriture, sous la garde de sentinelles SS, qui veillaient à ce qu'aucun secours ne lui fut apporté. Puis les nazis le transportèrent à la ferme de l'Hardonnerie à Somloire, où il fut torturé avant d'être jeté dans un véhicule bâché qui l'emmena dans un champ près du pont de la Besnardière, où son supplice s'acheva dans la matinée du 10 août, par une balle que l'un de ses bourreaux lui tira dans le cou. Il fut découvert par son beau-frère, gendarme à Cholet.

Malgré les sévices et les tortures infligés aux jeunes gens, les SS ne réussirent pas à obtenir d'eux le moindre renseignement. Michel Créac'h a seulement dit que les armes de la camionnette étaient pour « tout le monde » sans nommer personne.

Aujourd'hui, à Somloire, à l'entrée du terrain qui menait à la base, s'élève une stèle commémorant le combat et le sacrifice de ces héros.

LES COMBATS DU BOIS D'ANJOU



OPERATION DICKENS
JUILLET – AOÛT 1944
Les « Bois d'Anjou » ont
joué un rôle important
pendant la 2^{ème}
Guerre mondiale.



↻ Glossaire ↻

Maquis :

Lieu retiré, généralement dans les montagnes ou les forêts, où se regroupaient les résistants armés au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Maquisard :

Résistant d'un maquis sous l'« occupation ».

Partisan :

Combattant volontaire n'appartenant pas à une armée régulière.

Résistance :

Action clandestine menée en Europe par des organisations civiles et militaires contre l'occupant allemand au cours de la Seconde Guerre mondiale.

En France, les mouvements de résistance furent unifiés en 1943 dans le Conseil National de la Résistance (CNR). Par son activité (renseignement, propagande, sauvetages, sabotages), la Résistance a contribué fortement à la libération du territoire et au soutien de l'action du Général de Gaulle.

Résistant :

Membre de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.

Forces Françaises Libres (FFL) :

Ensemble des formations militaires, qui, après l'armistice de 1940, continuèrent sous les ordres du Général de Gaulle à combattre l'Allemagne et l'Italie.

Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) :

Nom donné en 1944 à l'ensemble des formations militaires de la Résistance engagées dans des combats de la libération.

Les FFI étaient une armée clandestine constituée le 29 décembre 1943, pour lutter contre l'occupation en France, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les FFI sont le résultat d'un processus complexe d'unification des mouvements de résistance intérieure.

Ils fédèrent ainsi :

- L'armée secrète des Mouvements Unis de la Résistance (MUR) rassemblés en mars 1943 par Jean Moulin (environ 90 000 hommes),
- Les Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP ou FTPF) structurés par les communistes depuis mars 1942,
- L'Organisation de Résistance de l'Armée, méfiante vis-à-vis des FTP, qui recrute parmi les militaires de carrière,
- Les Maquis.

La capacité de contrôle de l'ensemble décrit ci-dessus est variable, au maximum de 250 000 hommes.

De Gaulle envoie des délégués militaires nationaux (Marchal puis Maugin, Bourgès-Maunoury et Chaban-Delmas), désigner des délégués régionaux, le

tout sous le commandement du Général Koenig, Chef de l'état-major des FFI à Londres.

Leur mission est de coordonner, au nom du Comité Français de Libération National, les actions des FFI pour le « jour J ».

De son côté, le Conseil National de la Résistance (CNR) constitue lui-même sa propre structure de contrôle pour les FFI, avec le comité d'action (COMAC) qui nomme un état-major (Jussieu puis Malleret alias Joinville).

Les FFI, malgré ces multiples structures de commandement (d'ailleurs souvent plus théoriques que réelles) sont effectivement engagées sur de nombreux fronts à partir du débarquement de Normandie.

Les FFI ont été ensuite incorporées pour la plupart, dans la première armée du Général de Lattre de Tassigny.

Service du Travail Obligatoire (STO) :

En juin 1942, le responsable nazi du recrutement et de l'emploi de la main d'œuvre, Fritz Sauckel, réclame 350 000 travailleurs à Vichy. En contrepartie, il libère un prisonnier de guerre pour trois volontaires envoyés dans les usines allemandes. Le premier train de « relevés » est accueilli par Laval le 11 août 1942.

- Le nombre de travailleurs français partant pour l'Allemagne est inférieur aux prévisions : 240 000 à la fin 1942.
- Les autorités allemandes et françaises vont organiser un recensement général des travailleurs français et vont imposer à tous les inactifs de trouver un emploi.
- Les usines françaises les moins rentables sont fermées par les nazis, ce qui rend disponible de nombreux travailleurs. A la fin de 1942, un décret de Sauckel concernant la zone occupée lance le principe de travail obligatoire. Cette mesure est presque aussitôt suivie par un décret de Laval destiné à la France de Vichy, qui sera occupée le 11/11/1942. Les ouvriers français qui ne travaillent pas directement pour l'Allemagne peuvent être recrutés par les autorités préfectorales et envoyés en Allemagne par train spécial. Cette décision a été prise le 01/02/1943 et concerne toutes les femmes de 18 à 45 ans et tous les hommes de 16 à 50 ans. Le 16/02/1943, une loi impose le Service de Travail Obligatoire (STO). Tous les jeunes gens âgés de 20 à 22 ans peuvent être envoyés de force en Allemagne. En juin 1943, Sauckel en réclamera 220 000, puis 500 000 en août 1943 et plus tard 1 000 000. Ces objectifs ne furent jamais atteints.
- La France est le pays qui a fourni la main d'œuvre la plus importante à l'économie de guerre du III^{ème} Reich : 400 000 travailleurs volontaires, 650 000 requis au titre du STO et près de 1 000 000 de prisonniers de guerre, plus 1 000 000 de travailleurs employés par des entreprises françaises produisant exclusivement pour l'Allemagne, soit un total d'environ 3 000 000.

Nota : les requis du STO étaient payés.

A la libération, ils seront reconnus comme des « déportés » du travail.

Le STO a poussé un grand nombre de jeunes à rejoindre le maquis.

↻ Un résistant de Toutlemonde : Maurice Besson ↻

Texte de Maurice Besson

Il est des heures dans la vie que le temps n'efface jamais, telles celles du 8 août 1944.

Autrefois, les grands-pères assis au coin de la cheminée savaient raconter à leurs petits-enfants les vieux souvenirs de leur vie. Aujourd'hui, ils préfèrent les écrire.

Le 8 août 1944 à Toutlemonde, la guerre était virtuellement terminée, mais l'armistice n'était pas signée, l'armée française n'avait pas encore traversé la Loire.

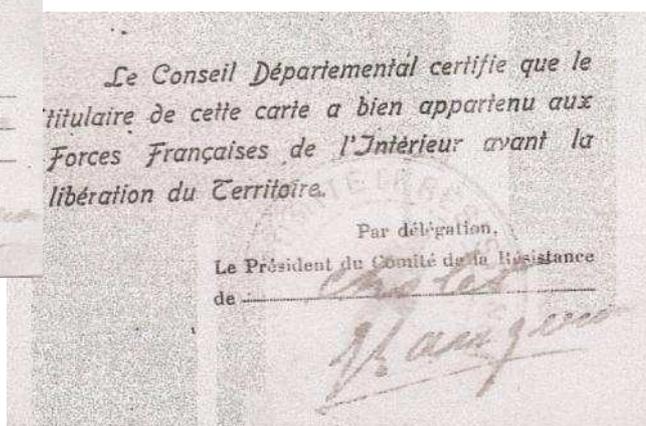
La paix était quand même dans toutes les âmes. La paix, avec tout ce qu'il y a de bon et de cher, en ce moment, nous le tenions entre nos mains. Quand soudainement, au soir du 7 août, une bande de soldats allemands encerclent notre petite cité si calme habituellement. Ils capturent 66 hommes qu'ils rassemblent sur la place actuelle du « 8 août ».

Ce n'est que deux jours plus tard que nous avons appris les raisons de ces arrestations. En effet, ce jour-là, les Allemands recherchent les résistants et les parachutistes qui étaient dans notre contrée. Ils avaient cerné la bande de la forêt qui s'étend de la maison bourgeoise jusqu'au chemin de Péronne et envoyaient des patrouilles dans toutes les directions. C'est l'une d'elles qui arrêta une camionnette à la ferme de la Boulaye. Elle était chargée d'armes destinées à Cholet. Les occupants se dispersèrent dans la forêt, sauf l'un d'eux, Michel Créac'h, qui tomba entre leurs mains.

Il faut dire qu'en ces jours-là, les résistants étaient trop audacieux.

Michel Créac'h fut roué de coups, son visage fut labouré avec des branches d'aubépines, parce qu'il ne voulait pas dire ni la provenance des armes, ni leur destination. Il parlera seulement, pour dire que les armes étaient pour tout le monde (pour tous).

Maurice Besson



Maurice Besson fit partie des 66 prisonniers qui se retrouvèrent enfermés dans la mairie dans la nuit du 7 au 8 août 1944. Expliquant aux Allemands qu'il était boulanger et qu'il devait aller faire le pain, ceux-ci décidèrent de le libérer dans la nuit. Entre temps, sa situation fut critiquée, mais il était un résistant (carte jointe) et il approvisionnait ses camarades dans la forêt.

COMMEMORATION DU 40^{ème} ANNIVERSAIRE

8 Août 1944 – 11 Novembre 1984



De gauche à droite (devant) : MM BEAUMIER – RIGAUDEAU – DUPAS – DE SAINT SEINE – LOISEAU – BREUIL – DUPONT M. – BORDE – (derrière) : MM RICHOU – GERMAIN – PAQUEREAU – FONTENEAU – TOUZE – DUPONT P. – LOISEAU – AUGER

↻ Un FFI de Toutlemonde : Louis Duchon ↻

Né le 20/01/1922 à Langey, Eure-et-Loir, Louis et ses parents vont déménager plusieurs fois au gré des mutations de son père, garde-forestier. Après Langey, direction Châteaudun, puis la Côte-d'Or en forêt de « Velours » et le Loiret pour fuir à Villefort, dans la forêt de Péronne où il arrive à l'âge de 16 ans.

Il cherche du travail et finit par entrer à la « Radio » où il restera 9 ans.

En 1944, Louis est réquisitionné pour le STO (Service du Travail Obligatoire) à destination de l'Allemagne.

Il refuse de se soumettre aux nazis et rejoint le maquis au milieu de la forêt de Péronne, avec Pierre Etavard.

Le 01/09/1944, il rejoint les FFI de Cholet du Commandant Vacquier, comme engagé volontaire. Le 01/12/1944, il est affecté au 185^{ème} RI d'Angers, puis au 265^{ème} de Toul le 08/01/1945. Après l'Armistice, il revient au CRAp205 de Chartres le 01/06/1945, puis au CSIA du Mans le 26/07/1945 et enfin retour à Chartres pour démobilisation le 08/11/1945 et retour dans ses foyers.

Après sa démobilisation, Louis retourne travailler à la « Radio ». En 1947, il se marie avec Yvette et quitte la « Radio » pour venir travailler avec son beau-père menuisier/charpentier à Toutlemonde. Louis prendra la suite de l'affaire jusqu'à sa retraite... Son fils, Yves, en fera de même en s'installant dans la zone artisanale de Toutlemonde.



NOM **Duchon**

PRÉNOMS **Louis**

SURNOMS

Numéro matricule

Grade : **2^e Classe**

Changements de Grade

Le (1) **Capitaine GAIMBERT**

Commandant (2) **le CISA du Mans**

A Le Mans le 17 Sept. 1946

Signature et cachet

N° d'identification de la carte d'identité de Français

SIGNALEMENT

Visage **ovale** Cheveux **blonds**

Front **moyen** Nez **moyen**

Yeux **bleus** Taille **1 m 77**

Marques particulières

Signature du détenteur **Duchon**

(1) Grade et nom
(2) Formation

Le présent extrait du livret individuel tient lieu de pièce d'identité durant la présence de l'homme à la formation au titre de laquelle il a été établi. En cas de mutation, il est restitué par l'homme à la nouvelle formation qui lui en établit un autre. Il est de même restitué par l'homme lorsque à la libération son livret individuel lui est remis en main propre.

Le Havre, 1945 : Jean Chercheval, Constant Dupont, Louis Duchon



Lettre de Joseph Brault, du 5 septembre 1994

5 SEP. 1994

Par un après midi, nous avons décidés d'aller chercher du bois morts. Ces trois camarades étaient René Devane, Géorges Pasquier tous deux décédés ainsi qu'un nommé Martin de Nantes travaillant aux Batignolles et moi même Brault Joseph. En arrivant vers le Jaubretièrre qui était à l'époque exploitée par Batiste Soulard nous avons été prévenus par Mr Gravelot de Cholet que les Allemands encerclaient tout le monde. Malgré cela, nous avons continués et nous sommes rentrés au café Bobinet et c'est là que nous avons été pris par les Allemands qui rentraient par la cour derrière le café et par la porte du café nous avons été rassemblés et dirigés vers l'école. Et c'est là qu'avec mon camarade René Devane nous avons eu le bonheur de joindre Madame Devane qui passait devant l'école étant de l'expédition pour aller chercher le bois mort ainsi que ma femme qui avait notre fille encore agée à l'époque d'à peine 1 an, décédée le 9 avril dernier et c'est madame Devane qui est allée chercher Monsieur Ulm en mon nom, je remercie l'abbé Drilleau de son courage mais que certains qui se disent avoir été courageux n'étaient que des loques.

Avec l'aide de Monsieur Ulm nous avons été libérés le samedi à 12 heures et nous avons repris aussi tôt la route de Cholet. En ce moment je ne peux pas assister à la cérémonie car j'aurais aimé pouvoir remercier le fils à Monsieur Ulm pour le geste de son père.



La secrétaire de Guire
49360 Coullemonde
France

Brault Joseph, 108 rue de Clamainforje
5070 Le Rouse (Fosse) Belgique

Des heures comme en vécurent les 66 prisonniers de Toutlemonde ne sortent jamais de la mémoire. Cinquante ans après, quelques-uns évoquent leurs sentiments d'alors.

Maurice Dupont (refusé comme otage par les Allemands en raison de sa petite taille) : « Sur le moment, on n'a pas réalisé la gravité de la situation. Nous ne comprenions ni ne parlions l'allemand. Nous pensions nous en tirer avec une vérification d'identité. C'est quand on nous a fait aligner sur deux rangs que nous avons compris que les Allemands allaient prendre certains d'entre nous pour les fusiller ».

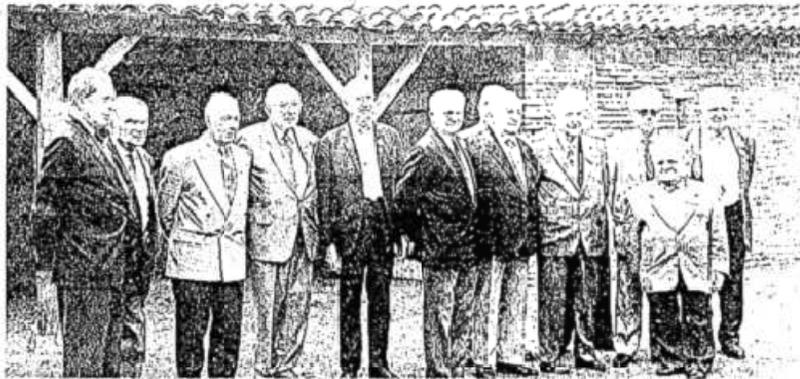
M. Lucien Beaumier (otage) : « Je pense que si ça se passait aujourd'hui, j'aurais beaucoup plus peur qu'il y a cinquante ans. Quand on est jeune, on ne mesure pas le danger ».

M. Joseph Loiseau (pris comme otage à la place de Maurice Dupont) : « Toute la nuit, on avait essayé de se raser les uns les autres pour ne pas céder à la peur. Une fois au poteau d'exécution, je me suis vu déjà mort. Quand on nous a laissés partir, je n'arrivais pas à me persuader que j'étais encore en vie ! »

M. Aimé Richou (prisonnier) : « J'habitais Mazières. J'étais venu faire réparer mes chaussures chez le cordonnier de Toutlemonde pour aller le lendemain faire des battages. J'ai bien cru ne pas en revenir ».

Abbé Gérard Loiseau : « J'avais fait les battages chez un oncle à Mazières. Je me rendais à vélo à la ferme de la Tricherie à Toutlemonde, chez un autre, pour participer aux battages le lendemain, quand les Allemands m'ont arrêté et m'ont conduit, mon vélo à la main et un fusil mitrailleur appuyé dans le dos, jusqu'à l'école. J'ai laissé mon vélo contre le mur de la cour, si bien que le 8 août, quand nous avons été libérés, j'ai été le seul à... ne pas aller à la messe. J'ai sauté sur mon vélo et pédalé à toutes jambes jusqu'à chez moi. Aimé Richou est rentré à pied. Son vélo laissé dans le bourg avait été volé ».

Jean Rigaudeau (écrivain en août 1994 à la mairie de Toutlemonde depuis la Haute-Vienne où il demeure) : « Le 7 août, je participais aux bat-



Quelques-uns des survivants là où devait avoir lieu l'exécution des otages

tages à la ferme de la Moncelière de Nuillé. Je revenais à vélo vers 21 heures, en compagnie de Joseph Dupont, Henri Ouvrard et un autre, lorsque nous avons été arrêtés par des Allemands armés qui nous ont fouillés et nous ont conduits à Toutlemonde. La porte de l'école était fermée. Ils ont fait la courte échelle pour passer par-dessus le mur. Nous étions les premiers à arriver sur la place. Firmin Oger et son fils Joseph, qui travaillaient dans un jardin, nous regardaient très surpris. Ils seront arrêtés un peu plus tard. Mon père et mon frère

ont vu arrêter, au champ de la Colle, un Loiseau et un Paque-reau qui tentaient de s'enfuir... ».

Mis au poteau d'exécution, Jean Rigaudeau écrit : « Pour moi, la vie était terminée huit jours avant mes vingt ans. Je pensais à mes parents, mes quatre frères et mes trois sœurs... Libéré, je suis rentré à la maison, les jambes tremblantes, mon vélo volé, ne réalisant pas tout de suite que

j'étais vivant. J'habite maintenant à 25 kilomètres d'Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944, plus de six cents civils furent massacrés et brûlés vifs sans raison. Je réalise que nous avons eu de la chance à Toutlemonde de tomber sur des Allemands plus humains. Je crois aussi à la protection de la Vierge Marie, moi qui suis né un 15 août, fête de l'Assomption ».

« Une intervention de la Vierge »

« Au bout d'une heure et demie de cette torture morale (l'attente au poteau d'exécution), nous fûmes relâchés sans savoir pourquoi. Il était midi (sans doute à l'heure solaire), je suis parti dire ma messe ».

La première pensée du curé de Toutlemonde, le 8 août 1944, après avoir vu la mort de près, comme le rapporte le registre paroissial, est d'aller dire la messe quotidienne qu'il n'a pas pu dire comme à l'accoutumée de bonne heure le matin. Elle se transforma en messe

d'action de grâce car, se souvient-il sur ce registre, « toute la population du bourg y assista, et beaucoup, même parmi les hommes, pleuraient ».

« Après les nombreux exemples de massacre d'innocents sous l'Occupation, conclut l'abbé Drilleau, il est juste de voir dans notre renvoi une intervention de la Vierge et non moins juste de lui témoigner notre reconnaissance éternelle ».

Une certitude que partage encore aujourd'hui M. de Saint-Seine.

L'angoisse au dehors

Pour la population et les familles qui furent témoins des arrestations, le soir du 7 août 1944 marqua aussi le début de longues heures d'angoisse.

Mme Albert — qui tenait un café — se rappelle qu'un des futurs prisonniers pour échapper aux Allemands s'était caché... dans un cabanon servant de WC au fond de son jardin. Les occupants entreprirent de fouiller la maison. Le poursuivi tenta de leur échapper en sautant le mur du parc des Coteaux. Et tomba

malheureusement dans les bras d'autres ennemis qui venaient de cerner la propriété de M. de Saint-Seine.

Mme Beaumier — dont le mari avait été fait prisonnier — suppliait les Allemands de la laisser le voir. Elle ne reçut en réponse que des coups de fouet sur les jambes. « Il y avait quelques jours seulement, se souvient-elle, que nous logions à Toutlemonde. Nous avions quitté Cholet par peur des bombardements, après avoir failli trouver la

mort dans ceux d'Angers ».

Mme Ulm (fille de Maurice Ulm) : « Mon père faisait de la résistance, mais ne nous en parla jamais à ce moment-là. Nous n'apprimes, nous-mêmes, que beaucoup plus tard son intervention à Toutlemonde. Il eut la chance de s'y trouver en face du chef de la Gestapo de Nantes qu'il connaissait déjà, ce qui explique peut-être qu'il réussit assez vite à le convaincre de la bonne foi des personnes arrêtées à Toutlemonde ».

Libération

Une plaque pour se souvenir des 66 otages de Toutlemonde

Parce qu'ils croyaient que des armes étaient destinées à des résistants de Toutlemonde, les Allemands avaient séquestré soixante-six habitants. Il fallut l'intervention d'un interprète alsacien pour sauver la petite commune choletaise d'un sort semblable à celui d'Oradour-sur-Glane.

CHOLET. — La Commune de Toutlemonde a revécu hier, une page déterminante de son histoire. Il y a cinquante ans, le 7 août 1944, en représailles à un convoi d'armes destinées à la résistance choletaise qu'ils avaient intercepté près de la localité, les Allemands rafèrent sur son territoire, soixante-six hommes. Ils les enfermèrent jusqu'au lendemain midi à l'école et les interrogèrent à trois reprises pour savoir à qui devait être livré l'armement saisi. Devant le silence des prisonniers, ils choisirent alors quinze otages auxquels ils ajoutèrent six autres personnes arrêtées la veille après avoir tenté de

s'enfuir et décidèrent de les fusiller. L'intervention in extremis d'un Alsacien, alors interprète allemand dans une usine de Cholet, dissipa le quiproquo à l'origine de ces arrestations entre « tout le monde », la locution impersonnelle désignant les destinataires des armes et le nom de la commune.

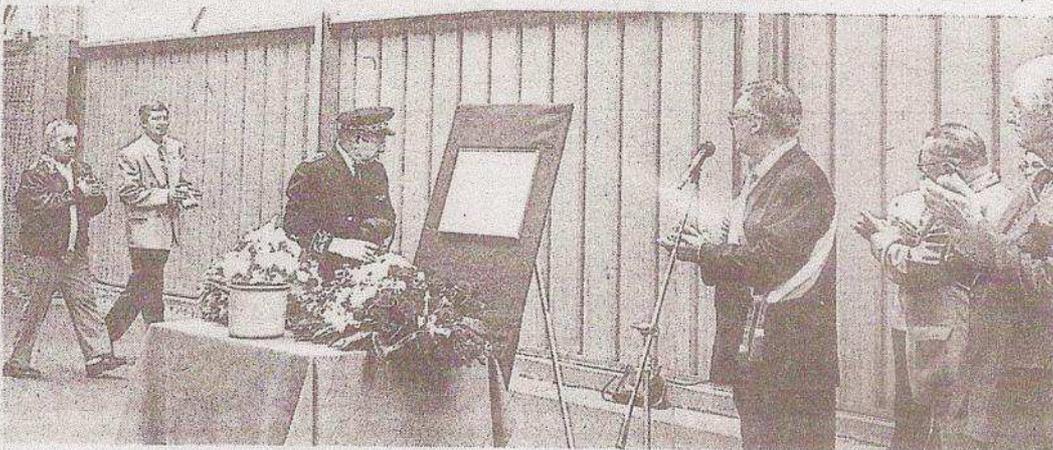
Une plaque et 66 fleurs

Cinquante ans après, on s'est souvenu, hier, à Toutlemonde de ces heures d'angoisse qui auraient pu se terminer par un carnage. Le sous-préfet de Cholet et le maire de la commune ont dévoilé une plaque à la

mémoire des soixante-six prisonniers et otages dont les survivants ou leurs familles ont reçu à cette occasion une médaille commémorative.

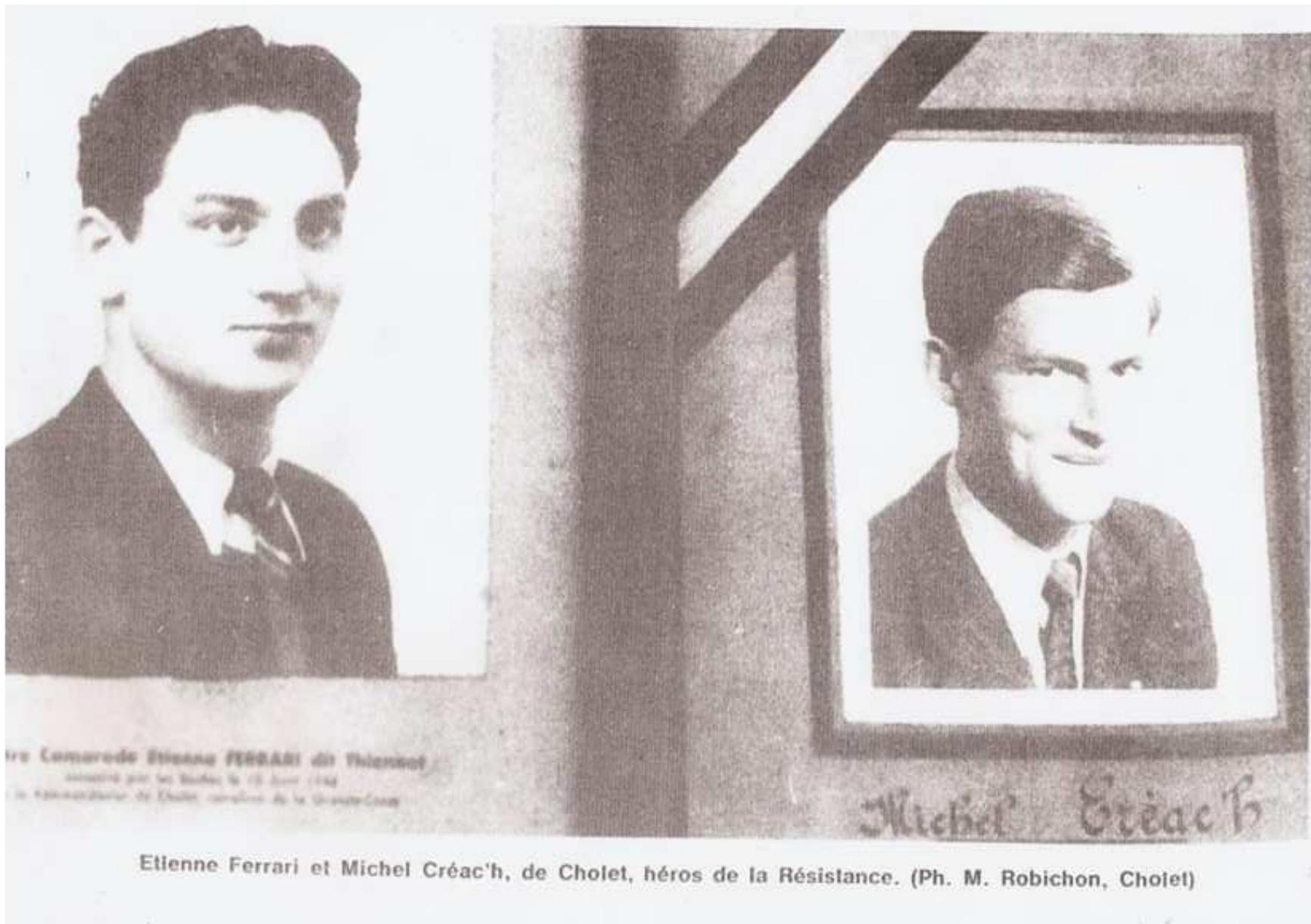
Elle a été remise aussi collectivement aux enfants de l'école qui se sont associés à cette cérémonie du souvenir en apportant soixante-six fleurs dont a été composé le bouquet tricolore déposé devant la plaque en hommage à ceux dont elle porte les noms.

La mémoire des résistants choletais Michel Créach et Etienne Ferrari qui assurèrent ce convoi d'armes du 7 août 1944 et qui furent tués après avoir été torturés par les Allemands a été également évoquée et M. Ligot, député-maire de Cholet en rendant hommage aux interventions modestes qui sauvèrent le village du sort d'Oradour-sur-Glane a rappelé que l'Histoire s'écrit pour qu'on se souvienne du prix de la Liberté.



M. Jean-Claude Perrain, maire de la commune, et M. Daniel Barbier, sous-préfet de Cholet, ont dévoilé, hier, devant toute la population assemblée, la plaque qui perpétuera le souvenir des 66 hommes que les Allemands prirent en otages en représailles d'un convoi d'armes pour la Résistance choletaise







Funérailles de Créac'h et de Ferrari, mardi 12 septembre 1944 à Cholet. Les F.F.I. et le char funèbre.
(Photo M. Robichon, Cholet)

Funérailles de Créac'h et Ferrari à Cholet – le 12 septembre 1944



"Mort pour la France"

N° 10

Décès d'un
individu du sexe
masculin dont l'identité
n'a pu être établie
7 août 1944

Acte de Décès de Michel
Maurice Marie Criach
né le 14 Juillet 1922 à
Carantec, Finistère, pupu-
tair stagiaire de la Sécurité
nationale demeurant à
Cholet, fils de feu Criach
Yves Marie et de la Moigne
Jeanne Marie Joséphine sa
veuve demeurant à Carantec
Finistère, Place de l'Eglise.
Jugement rectificatif du
Tribunal Civil de Cholet du

Le sept août mil huit cent quarante-quatre,
vers vingt heures un individu présumé d'origine
française, du sexe masculin, dont l'identité n'a
pu être établie est décédé au lieu dit "La Boulaie".
Le signalement est le suivant : Age approximatif :
vingt-deux ans, taille un mètre soixante-dix environ,
cheveux noirs, figure rasée, vêtu d'une chemise
blanche, pull-over bleu, veste bleue, culotte
courte avec ceinture de cuir, souliers bas en cuir
jaune foncé, chaussettes grises. Dressé le huit
août mil neuf cent quarante-quatre, treize
heures sur la déclaration de Antoine René
trente huit ans, maréchal de Logis Chef, domici-
lié à Vezins, Maine-et-Loire, qui lecture faite
a signé avec nous Bonisire Aimé Marie de
Chauteloup - les-Bois.

Dutaine

Jamin

17 octobre 1945.

Voir Jugement rectificatif homologué le
21 novembre 1945 sur le Récépissé des Actes d'Etat
Civil de l'année 1945 - n° 29

N^o 29

Transcription du
Jugement rectificatif
de l'acte de décès de
Créach Michel
Maurice Marie

Nous Président ; Vu la requête qui précède et les pièces ; Vu les articles 99 du Code Civil et 855 du Code de Procédure Civile, Ordonnons que l'acte de décès N^o 10 de l'année 1944 de la commune de Chanteloup-les-Bois, Maine-et-Loire, concernant un individu du sexe masculin dont l'identité n'a pu être établie, sera rectifié en ce sens que toutes les énonciations relatives à cet inconnu seront remplacées par l'indication que la personne décédée est Monsieur Michel Maurice Marie Créach né le quatorze juillet mil neuf cent vingt deux à Coërentec, Finistère, Inspecteur

Stagiaire de la Sureté Nationale, demeurant à
 Cholet, fils de feu Créach Yves Marie et de
 La Moigne Jeanne Marie Joséphine restée sa
 veuve, demeurant à Carantec, Finistère, place
 de l'Eglise — Disons que la présente ordonnance
 sera transcrite sur les registres courants de l'Etat
 Civil de Chanteloup-les-Bois, Maine-et-Loire, et que
 mention en sera faite en marge de l'acte
 réformé, tout sur le registre se trouvant dans
 les archives de la commune de Chanteloup-les-Bois,
 que sur celui déposé au Greffe de ce Tribunal.

Fait au Palais de Justice le dix-sept octobre
 mil neuf cent cinq.

Le Président. Suit la signature = Faucheur

Transcrit le vingt et un novembre mil neuf
 cent quarante cinq, quinze heures, par Nous
 Aimé Comisier Maire de Chanteloup-les-Bois.

Comisier
 3

M. Elm
31, Rue François Drumaine
Nantes

Nantes, le 10 Janvier 1945

M. Monnaie

Monsieur
Darmailleag

Maire de la Ville de

Cholet

Monsieur le Maire,

J'ai appris par un réfugié de Nantes, venu de Cholet, qu'un article avait paru, il y a plusieurs semaines, sur l'un des Journaux locaux de Cholet, relatant les faits de Couhlermonde, qui se sont passés vers la fin de l'occupation allemande.

Etant donné qu'à ce moment-là, j'ai été appelé à intervenir en faveur des braves gens brutallement arrêtés, je serais très heureux de pouvoir rendre connaissance de cet article.

Je pense qu'il vous sera possible de me communiquer le Journal en question et tout en m'excusant du dérangement que je vous occasionne, je vous remercie d'avance pour votre obligeance.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,
l'assurance de ma haute considération

M. Elm

Cholet , le 22 Janvier 1945

Monsieur ULM
31, Rue François Bruneau , NANTES

Cher Monsieur ,

Inclus, veuillez trouver un exemplaire du " Courrier de l'Ouest " relatant les arrestations des habitants masculins de Toutlemonde, vers la fin de l'occupation que vous avez demandée à M. Darmaillacq, maire, et qui n'a trahie votre lettre. En effet, tous les ans avant-guerre, j'envoyais mon épouse et mes six enfants, aux vacances à Toutlemonde. En 1944, il en fut comme d'ordinaire et le soir du 7 août, vers 21H40, à peine venu de Cholet en vélo, j'étais sommé par deux Allemands de me rendre à l'église. Vous savez le reste...

Mais je n'ai eu qu'après la parution de mon premier article, tout ce que vous ayez fait pour nous. Permettez-moi de vous remercier de votre généreuse spontanéité. Elle nous fut plus que précieuse; les mots me manquent pour vous exprimer ma reconnaissance.

Le 11-Novembre dernier, au nombre de 48, nous avons eu à Toutlemonde un repas des " mal tués ". C'est principalement à ce moment, par Mesdames Martin, Devanne et Pasquier, dont les maris travaillent à la Société Ernault-Batignolles que j'ai appris tout votre rôle près de la Gestapo qui nous tenait à ce moment. Vous m'excuserez de ne pas avoir mis en relief votre courageuse démarche.

Dans le petit-compte rendu que j'ai fait de ce banquet, j'ai bien signalé votre rôle; mais ce fut sommairement. Vous recevrez sous peu cet exemplaire de journal; ne l'ayant plus en ma possession, j'ai demandé un numéro à ma Rédaction centrale.

Je profite du hasard qui me fait correspondre avec vous, pour vous demander de bien vouloir me faire connaître en détail si vous le voulez bien, tout ce que vous avez fait près des Allemands, pendant cette matinée du 8 août. Je me suis rappelé, en effet, que mon excellent ami Devanna, concierge aux " Batignolles " avait demandé à sa femme qui était venue dès 6 heures, le matin, jusqu'à une fenêtre de la salle d'école où nous étions, de " Demander M. Ulm d'urgence; il en a tiré d'autres à Nantes, il nous arrachera bien de là "

Vous me rendriez un nouveau service, car à la demande de M. Charles Arnault, conservateur du Musée et secrétaire de la Société des Sciences Lettres et Beaux-Arts de Cholet, que je lui fournirai le plus de renseignements possibles aux fins d'édition d'un opuscule rappelant ces faits mémorables pour le Choletais, afin qu'ils passent à la postérité. Votre rôle ne saurait donc passer inaperçu; c'est pourquoi j'insiste de façon toute particulière pour que vous me donniez une narration assez détaillée. Remarquez que nous ne savons pas encore pourquoi à Toutlemonde et à Cholet pourquoi nous avons été relâchés. ^{Peut-être nous} vous éclairer à ce sujet.

Je pense que ma sollicitation ne vous semblera pas indiscret ni importune et que vous me donnerez sous peu les éclaircissements que je voudrais tant avoir de cet affaire.

Veuillez agréer Cher Monsieur, avec l'assurance de mes sentiments les plus distingués, tous mes plus vifs remerciements et ceux de ma famille, car chez moi, on se souvient de l'affaire de Toutlemonde, bien que j'ai eu la chance - je le crois du moins - d'avoir " décroché " un H² au moment de la désignation des otages.

Reçu le 6 Avril 1945 à RCH lorsque ma famille était
en vacances à Toutlemonde. - (A. GRENCHVILLOUX).
Vous me demandiez par votre lettre du 22 Janvier de vous
faire connaître en détail, ce que j'avais fait près des Allemands
pendant la matinée du 8 Août.
Je m'exécute donc, bien qu'un peu tardivement.

Interprète aux Usines Des Batignolles à Nantes, dont les
Ateliers de fabrication de machines-outils ont été repliés à Cholet
après le bombardement de l'Usine de Nantes, mes fonctions m'appelèrent
parfois dans cette ville, où, du reste, ma famille s'était réfugiée en
1941. - Je me trouvais auprès de cette dernière lorsque le 8 Août au
matin Madame Devannes vint m'alerter, en me demandant de me rendre
d'urgence à Toutlemonde, où son mari et ses camarades Praud et Martin,
tous trois occupés aux Batignolles, avaient été arrêtés la veille au
soir, alors qu'ils se rendaient avec leur famille dans ce bourg pour
y chercher du bois. Je sus également que presque la totalité de la
population masculine de Toutlemonde ainsi que des citoyens de Cholet
avaient été pris dans cette rafle.

Nous étions à ce moment-là en pleine crise aiguë ! Le maquis
de la région choletaise se montrait particulièrement actif et les
boches, traqués de toutes parts, rageaient de ne pouvoir endiguer
la vague de "terrorisme".

La démarche qu'on attendait de moi était donc fort délicate
et non sans risques ! Les exhortations reçues en cours de route ne
me laissèrent aucun doute à ce sujet. Les rares femmes rencontrées
sur le chemin me déconseillèrent de pousser plus avant, les Allemands
continuant à arrêter tous les hommes qui se dirigeaient sur Toutlemonde.
Deux gendarmes français que je croisais ne recommandèrent incontinent de
rebrousser chemin.

Pouvais-je par souci de sécurité personnelle abandonner des
camarades qui avaient placé en moi leur confiance, leur espoir
d'être arrachés des griffes des boches ? Non, aucune hésitation ne
m'était permise, quitte à aller grossir les rangs des incarcérés.

Contrairement à toute attente, j'arrivai sans encombre à
Toutlemonde, où je me rendis à l'école, devenue geôle boche pour la
circonstance, et dans laquelle les "66" étaient détenus. Les boches
qui montaient bonne garde, en voyant arriver un civil français devaient
jubiler, cela ferait toujours une victime de plus !! Ils furent surpris
en m'entendant les interpellier dans leur idiome. Sur ma demande d'être
mis en présence de l'un de leurs officiers, ils me répondirent qu'aucun
de ceux-ci n'était présent, mais que les enquêteurs ne tarderaient pas
à arriver.

Effectivement, vers 9 heures une auto stoppa et 4 officiers
et sous-officiers en descendirent. En abordant un grand gaillard qui,
le 1er était sorti de l'auto, non étonnement fut grand en reconnaissant
un policier de la Gestapo que j'avais déjà rencontré à Nantes dans le
bureau de son chef, un certain Dr. Ruppert. Ce dernier qui, parfois
avait fait preuve de sentiments plus humanitaires que ses collègues,
a été la victime de ses propres sbires, vers la fin de cette terrible
occupation.

J'ai été maintes fois en contact avec les deux susdits. Les dif-
ficultés rencontrées par les camarades de travail, par leurs familles
ou par des amis, incarcérés soit pour raisons politiques, soit parce
qu'ils étaient réfractaires au Service obligatoire du travail, m'oblige-
rent souvent à faire des démarches pour eux. Il n'agissait de re-
trouver trace d'êtres chers disparus et d'intervenir en leur faveur.
Les braves gens qui me confiaient de telles missions, se rendirent-ils
compte des dangers que je courais moi-même au cours de telles démar-
ches ?

Je n'ai nullement l'intention de faire ressortir ici des mérites personnels. Mais il serait toutefois bon que certains Français, ignorant les vicissitudes par lesquelles les Alsaciens-Lorrains ont passé depuis 1871, se débarrassent une fois pour toutes des préjugés à notre égard! S'ils nous reprochent certains contacts avec l'oppressé, ils savent bien que pourchassés par un emmi implacable, ils étaient les premiers à solliciter notre intervention dans des cas épineux et graves. Nous n'avons jamais hésité lorsqu'il s'agissait de servir de "tampon" et connaissant mieux que quiconque la mentalité de nos anciens maîtres, nous avons pu, dans la plupart des cas, intervenir utilement et enregistrer maints "sauvetages".

Mais revenons à Tout-le-Monde! - L'accueil glacial que je reçus du dit policier qui m'avait également reconnu, ne me rassura guère, mais il fallait faire face à la tempête et ne pas se laisser intimider. Il m'interpella en me disant: "Que f... vous ici, vous on vous voit partout"? - J'expliquai le but de ma présence à Toutlemonde et demandai avec insistance la libération de mes trois camarades de travail, MM. Devannes, Martin et Praud, en affirmant que leur présence à l'usine était... indispensable pour accélérer la production. Je fis mention d'un certain Colonel Keil, personnage influent et bien connu dans les milieux allemands, chargé de surveiller la production de nos Ateliers de Cholet. Je leur dis combien ce Colonel serait mécontent s'il savait que notre usine était privée d'une main-d'œuvre aussi précieuse.

Or, nous étions le 8 Août! Rien ne tournait plus à ce moment là dans notre Atelier de Cholet. Du reste, le personnel et son Directeur, Monsieur Le Ian, en tête, n'avaient à aucun moment, malgré pression et menaces, flanchés dans leur attitude de farouches résistants. Jamais l'industrie de guerre boche n'a profité du concours de cette usine!! - Si le policier, auquel j'avais, avec une telle insistance, demandé l'élargissement des 3 camarades, avait tant soit peu connu l'ambiance qui régnait dans cette "pépinière" de résistants qu'était l'usine des Batignolles, mon astuce de réclamer cette main-d'œuvre aurait pu avoir pour moi des suites fort désagréables.

Peu après vint se joindre à nous un capitaine qui devait être le chef de la commission d'enquête. Le policier mit cet officier au courant de ma demande. J'insistai à nouveau en faisant valoir "mes rapports" avec les "Ruppert" et les "Keil". L'allemand, très respectueux de la hiérarchie se laisse facilement impressionner lorsqu'on se réfère à des chefs et je crois que dans ma diplomatie, j'avais pris la bonne voie.

Au lieu d'essayer un refus catégorique et sec, le capitaine devint loquace. Il me fit part des raisons ayant motivées cette incarcération massive, due au fait, que les "abjects terroristes toutlemondais" attendaient des armes pour se joindre au maquis. "Grâce à la vigilance de la "Wahrmacht", continua-t-il, "ses armes ont pu être saisies à temps". Il menaça, en représailles, de mettre Toutlemonde à feu et à sang.

Sur ma demande: "Etes-vous bien certain que les armes saisies étaient destinées aux paisibles cultivateurs de TOUTLEMONDE ?? " il me répondit: "Parfaitement, le conducteur du camion a fait l'aveu".

Un tel aveu me sembla douteux, ayant connu les détails de la fin héroïque de Creach et l'idée me vint de mander au Capitaine s'il connaissait en allemand la signification de "TOUTLEMONDE" ? Sur une réponse négative, j'expliquai à ces "Messieurs" leur méprise due à leur fausse interprétation du sens "TOUTLEMONDE", en tant que bourg et "tout le monde", en tant que désignation d'un "vaste groupe de "terroristes" (??) Il m'écoutèrent attentivement et j'eus ensuite l'impression que j'avais réussi à les ébranler..

En me quittant le capitaine me laissa entendre qu'il allait procéder à une vérification d'identité et que si rien de suspect n'était relevé contre les détenus, ils seraient relâchés.

A partir de ce moment-là, je me sentis rassuré. Connaissant toutefois les méthodes d'intimidation, narrées dans votre récit: "L'Odysée des habitants de TOUTLEMONDE", je restai sur place, décidé à tenter une ultime démarche, si une difficulté quelconque devait surgir au dernier moment.

Vers midi enfin, ce fut l'émouvant moment de l'élargissement des "56", du retour au foyer des détenus qui avaient passé de longues heures d'une cruelle inquiétude.

Heureux d'avoir, comme fils de la lointaine Alsace, une fois encore, au terme de l'occupation, pu me rendre utile à mes frères Choletais, je repris d'un cœur léger le chemin de Cholet, mon lieu de refuge, où j'ai passé de bonnes heures dont je garderai toujours un sympathique et fidèle souvenir.

29 Mars 1945.

M. ULM

no 1041-20

DOCTEUR D. HERVOUET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ
MÉDECIN DES HOPITAUX

MÉDECIN INTERNE II
C. H. R. SAINT-JACQUES
44035 NANTES-CEDEX

TÉL. 76.56.11

1 Place Graslin

Nantes

44 000

Monsieur le Maire,

Je pense que vous devez
savoir qu'en 1944 les allemands
en retraite ne disposaient à
plusieurs habitants de notre commune.

Une interprète d'origine alsacienne,
Mme Maurice Ullm, qui était, par
chance, de passage dans la région, a
réussi, grâce à son sang-froid et à
sa parfaite connaissance de la
langue allemande, à éviter le pire.

Ce fait a été relaté en particulier
dans un de vos derniers ouvrages, ou

-188-

(1) La. Paris France; Auyou - Tannou - Sélémaï - Sélémaï. P. 146.
(2) Col. Garnet - Janvier 1917

Colonel Remy (?)
Monsieur Wilson, qui habite Nants;
31 rue Georges Bonneau, est mon
beau-père. C'est maintenant un homme
âgé, retiré et assez déprimé depuis la
mort de sa femme. —

Ne voyez-vous pas qu'il meait juis
et ignitable que, d'une façon ou d'une
autre, soit reconnu officiellement le mieux
qu'il accepterai dans cette affaire? Une telle
reconnaissance meait pour lui, j'en suis sûr, et
un grand juis. —

C'est pourquoi si me permet de
vous demander s'il ne vous meait pas possible
d'intervenir dans ce sens au nom des
habitants de votre commune auprès de l'un
ou de l'autre des parlementaires de Nants.

Si cette demande vous paraît irréaliste
je vous prie de m'en tenir aucun compte.
Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à
mes sentiments de haute considération.
Vostant

M. Maurice Ulm, chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur



M. Maurice Ulm reçoit des mains de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre et maire de Cholet, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Dimanche dernier, à Toutlemonde, un petit village du Maine-et-Loire, la population fêtait un Nantais, M. Maurice Ulm, 87 ans, qui recevait des mains de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, la Légion d'honneur au grade de Chevalier pour avoir, il y a trente-huit ans, sauvé de la mort dix-sept hommes du village.

M. de Saint-Sauveur, maire de Toutlemonde, qui occupait déjà cette fonction en 1944, devait, dans son discours, retracer les grandes lignes de cette histoire qui se situe en août 1944 lors de la débâcle allemande dans l'Ouest. En effet, ce village fait figurer au martyrologue des populations victimes du nazisme, du fait d'une erreur d'interprétation de la part des Allemands.

Le 7 août 1944, dans la forêt de Chanteroup, un résistant, le lieutenant Créac'h, est arrêté avec une cargaison d'armes. Sous la torture, lorsqu'on lui demande la destination des armes, il répond par dérision : « Pour tout le monde », trompe du sort,

le village du Maine-et-Loire n'est pas loin et les Allemands crurent que les armes étaient destinées aux villageois. Aussitôt, les troupes de la division SS « Das Reich », qui remontait d'Oradour-sur-Glane, cernaient le village et enfermaient tous les hommes dans la mairie en promettant la mort à 17 d'entre eux s'ils ne passaient pas aux aveux.

C'est alors que M. Ulm, interprète aux Antilles, intervint auprès du commandant allemand chargé de l'enquête pour lui expliquer le jeu de mots et sa méprise. Après avoir longuement plaidé la cause du village, il parvint à faire revenir les Allemands sur leur décision, après quoi il s'éclipsait discrètement.

En concluant son allocution, le Maire déclarait : « Il aura fallu 33 ans pour que la lumière soit faite sur un geste et une abnégation qui méritent toute la reconnaissance de la population ». A l'issue de la cérémonie, M. Ulm, entouré de la population, retrouvait, lors d'un vin d'honneur, certains des otages du 8 août 1944.

10 Juillet 1977

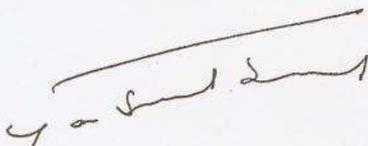
10 Juillet 1977.

Remise de la Légion d'Honneur
à Monsieur UPM - Celui-ci chef
comptable à l'Usine du Batignolles en 1944 a eu
grâce à sa parfaite connaissance de la langue faire comprendre
à la Gestapo le 8 Août 44 le jeu de mots entre
Toulmonde (Village) et Tout-le-Monde (Tous les Français)
Not employé par Michel Grech au moment de son arrestation
par l'armée Allemande et qui avait provoqué l'arrestation
à Toulmonde de 66 hommes -

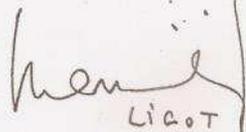
Honneur de ce
sauvetage
8 Août 1944

M. UPM

Maire de Toulmonde



En souvenir de l'angoisse
et de la délinance des
habitants de Toulmonde
le 8/9 août 1944


LIAOT

Secrétaire d'Etat
au - de Pierre Uri





